

 <h1 style="text-align: center;">Certificat de Spécialisation : Technicien Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles*</h1> <p style="text-align: center;">Diplôme de niveau 5* délivré par le Ministère de l'Agriculture * nouvelle nomenclature</p>	
Public concerné	<p>Individualisation du parcours de formation, plusieurs statuts possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage (< 30 ans) • Stagiaire de la formation professionnelle continue : <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de professionnalisation, - Financement pôle emploi (un emploi = une formation), - VIVEA (exploitants agricoles) - Autofinancement • Compte personnel de formation 
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Prérequis nécessaires : apprenant titulaire d'un BTS ou d'un autre diplôme de niveau équivalent de spécialité agricole ou non agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'entrées et sorties échelonnées • Possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s)
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Formation courte avec des contenus uniquement professionnels préparant aux métiers de la comptabilité et la gestion agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en centres de gestion et en agences comptables : assistant comptable, comptable, comptable-conseil, analyse, conseiller d'entreprise,... • pour les administrations : agent administratif, animateur-conseil, contrôleur • en coopératives agricoles : Comptable • pour les banques et assurances : Chargé de clientèle agricole.
Objectifs	<p>Objectif principal : Préparer l'insertion professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et approfondir ses compétences dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, du droit et de la fiscalité dans le milieu agricole • Se former aux métiers de la comptabilité et du conseil en agriculture • Maîtriser l'analyse et le fonctionnement d'une entreprise agricole et mettre en œuvre une stratégie de développement. • Accompagner, réaliser un projet d'installation en individuel ou en société
Contenu de la formation	<p>Formation très professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modules professionnels : Comptabilité, Gestion analyse, Gestion prévisionnelle, Fiscalité, Droit social, Droit juridique (fonctionnement des sociétés, Succession et transmission), Informatique... • Visites et cas concrets sur des exploitations sociétaires (7 à 8 visites)
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques : Capitalisation de l'expérience professionnelle, exercices, épreuves blanches</p> <p>Supports pédagogiques : Matériel de vidéo projection ; Salles de cours, petites salles pour les travaux de groupe, salle informatique</p> <p>Méthodes : Active et Interrogative</p> <p>Modalités : Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), gestion de projet.</p>
Compétences /	<p>Le titulaire du certificat de spécialisation option Technicien-conseil en comptabilité et gestion agricoles est capable de réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il réalise les opérations comptables, de l'enregistrement au résultat, et les déclarations fiscales et sociales,

Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> Il procède à l'analyse comptable, fiscale, technico-économique et sociale de l'exploitation par l'approche globale de l'exploitation, Il présente les résultats à l'exploitant, lui apporte les conseils adaptés et prend en compte ses projets, Il développe une dimension commerciale, relationnelle et organisationnelle
Validation du parcours de formation	<p>Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le titre est délivré dès lors que les 4 UC qui le constituent sont obtenues.</p> <p><i>4 Unités Capitalisables : Comptabilité, Fiscalité & Social, Gestion et Communication</i></p>
Durée et rythme	<p>Formation en alternance (<i>centre de formation et entreprise</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> 16 semaines de formation (<i>35 heures hebdomadaires</i>) en présentiel Durée en entreprise : de 14 à 36 semaines selon le statut, Alternance par périodes de 2 à 3 semaines
Entreprise pour l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> Centres de gestion, Cabinets comptables Etablissements publics (<i>Chambre d'Agriculture, DDT...</i>) Organismes para-agricoles (<i>Coopératives, privés...</i>) Banques et Assurances <p>(activités agricoles obligatoire)</p> 
Dates	Début de la formation en novembre / fin de la formation en juin ou septembre de l'année suivante (<i>voir planning prévisionnel de la formation</i>)
Lieu(x), restauration, hébergement, accessibilité	<p>MFR-CFTA 25 rue Pierre Neuveu 61600 Ferté-Macé</p> <p>Possibilité de restauration et d'hébergement au centre de formation Locaux accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites</p> <p>http://www.mfr-cfta-ferte.fr/ https://www.facebook.com/mfrlaferte/</p>     
Coût par participant	<p>Une formation gratuite et rémunérée : Prise en charge du coût de la formation en totalité ou partiellement suivant le statut et l'organisme financeur.</p> <p>Coût sur devis pour les autres situations</p>
Responsable	Emilien LEGRAND – emilien.legrand@mfr.asso.fr - 02.33.30.68.50
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>Formation placée sous le contrôle d'un formateur qui intervient dans le processus d'acquisition des compétences.</p> <p>Participation d'intervenants professionnels extérieurs spécialistes.</p>
Suivi de l'action	<p>Outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les apprenants (<i>émargement par les apprenants et les formateurs, réunion avec les tuteurs professionnels en début de formation, document de liaison entre le centre de formation et l'entreprise, visite dans le milieu professionnel...</i>).</p> <p>Accompagnement au projet personnel et professionnel</p>
Evaluation de l'action	<p>Pour l'évaluation de l'action : <i>bilans intermédiaires et terminal</i></p> <p>Pour l'évaluation sur le degré d'acquisition des compétences : <i>situations professionnelles d'évaluation dans le cadre des UC (épreuves terminales + épreuves de remédiation si nécessaire)</i></p>
Résultats de l'action	<p>95 % de réussite à l'examen (moyenne 5 dernières promotions)</p> <p>Plus de 90 % d'insertion professionnelle</p>  
Passerelles et débouchés possibles	<p>Débouchés professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> La comptabilité et le conseil auprès des agriculteurs et des entreprises du monde rural (centres de gestion agricole, cabinets comptables, établissements publics, organismes para-agricoles, banques, assurances....) Installation en entreprise agricole (individuelle ou sociétaire)